

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 83 (2021)

Heft: 12

Artikel: De l'activité accessoire au professionnalisme

Autor: Hunger, Ruedi

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1086607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'activité accessoire au professionnalisme



Les exploitants agricoles en quête de revenus supplémentaires se tournent souvent vers la voirie. Il s'agit d'obtenir une rétribution suffisante et d'utiliser davantage les machines. Dans tous les cas, un examen approfondi s'impose avant de franchir le pas.

Ruedi Hunger

L'agriculteur indépendant souhaitant effectuer des travaux de voirie se mue en prestataire de services. Il s'agit de l'accepter et d'avoir la capacité de s'en accommoder. Les travaux réalisés pour la commune ne constituent une prestation sûre que moyennant le choix du bon type de service. La condition est que l'apport supplémentaire espéré par l'exploitant ne devienne pas un parcours du combattant. Autrement dit, les travaux supplémentaires doivent convenir à l'exploitation et ne pas peser inutilement sur les tâches quotidiennes, l'agriculteur devant être à même de les assumer (voir tableau de la page suivante).

Gagner ses galons

Les travaux de voirie constituent une source inépuisable que la nature se charge d'approvisionner chaque année. Mais les bonnes places sont souvent déjà occupées et un nouvel arrivant doit limiter quelque peu ses ambitions. Certains travaux, dont le service hivernal, dépendent des conditions météorologiques. La neige tombe par exemple de manière épisodique dans les régions de basse altitude. Cependant, les municipalités sont parfois contraintes de s'adresser à des entrepreneurs de travaux agricoles et à des agriculteurs, lors de fortes et soudaines chutes de neige comme celles de janvier 2021. Se lancer dans le business de la voirie implique d'accepter que les prestations sont observées de près par la population. Une insécurité certaine existe lorsque l'attribution des travaux se fait chaque année. Les communes tiennent compte de ce risque en ne lançant un appel d'offres que tous les deux, cinq ou dix ans, lorsque des investissements importants sont en jeu. Malheureusement, il arrive souvent que plusieurs candidats se fassent concurrence, même dans les petits villages, ce qui engendre de la «mauvaise humeur» lorsque le volume de travail est faible. Certains opportunistes intervenant ponctuellement sèment le trouble et provoquent des dégâts même s'ils disparaissent souvent quelques années plus tard. À l'inverse, une concurrence saine est évidemment dans l'intérêt de tous les protagonistes.

Les personnes désireuses d'augmenter leur charge de travail ou le taux d'utilisation de leurs machines devraient au préalable prendre le temps de choisir une activité qui complète judicieusement la gestion de l'exploitation, sans engendrer de coûts, ni de stress excessifs. Les longs

trajets s'avèrent par exemple peu rentables, parce que chronophages. Un tel projet ne doit pas se décider du jour au lendemain, mais nécessite une préparation minutieuse. Enfin, il convient de ne consentir qu'à des investissements qui ne lèsent pas l'exploitation agricole. Arriver sur un marché presque saturé signifie être considéré et traité comme un concurrent.

Faire un choix réfléchi

Une enquête menée en Allemagne a révélé que, parmi les travaux de voirie les plus appréciés par les agriculteurs et les agricultrices, le déneigement se situe en tête de liste, suivi du ramassage des poussières, de l'entretien de la végétation, de l'abattage d'arbres, du dragage, du nettoyage des fossés et, en dernière position, de l'entretien des chemins. Être convaincu d'avoir fait le bon choix permet non seulement d'effectuer un travail utile, mais aussi d'obtenir la reconnaissance de la population. Les intéressés peuvent limiter leur champ d'activité et s'y spécialiser ou, au contraire, miser sur une large palette de travaux différents. Cette dernière possibilité est illustrée par l'expression paysanne «ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier». Il convient cependant d'assurer si elle s'applique également à la voirie et qu'il ne s'agisse pas dans ce cas d'une dispersion des capacités. Il n'est pas toujours nécessaire de se lancer individuellement dans une telle activité et le passage par un cercle de machines s'avère parfois bien plus judicieux. Les «professionnels de la campagne»

sont très bien organisés et connaissent les particularités de ce secteur, ce qui facilite considérablement un engagement pour la collectivité publique.

Conditions préalables

De nombreuses prestations nécessitent un véhicule porteur adapté, voire un véhicule spécial selon le type de travaux choisis. Les véhicules porteurs communaux comprennent tous les véhicules utilisés dans le service public des villes, des villages et des campagnes pour effectuer les travaux les plus divers. Les camions, les Unimog, les tracteurs conventionnels, les véhicules à voie étroite, sans oublier les monoaxes, figurent parmi les plus courants. Les machines radiocommandées font également une entrée en force remarquée. Les constructeurs font état d'une bonne demande dans ce segment, notamment parce que les débroussailleuses à chenilles se transforment de plus en plus en porte-outils multifonctionnels.

Polyvalence demandée...

Selon les secteurs, les travaux en voirie se limitent à quelques périodes dans l'année ou se répètent à intervalles réguliers. Mais ils se recoupent parfois et une grande flexibilité s'avère dès lors nécessaire.

Parmi les «outils estivaux» se trouvent les faucheuses et les débroussailleuses, les taille-haies et les élagueuses. À cela s'ajoutent les outils pour ramasser et éliminer les feuilles ainsi que pour broyer les branches. Les dessoucheuses et les



Plus la professionnalisation est importante, plus les besoins d'investissement dans les nouvelles technologies augmentent. Photo: Kuhn



Lorsque l'on se lance dans les travaux communaux, il faut endosser le rôle de prestataire de services. Photo: Hako

brosses à adventices appartiennent également à cette catégorie. Les appareils à air chaud, à vapeur et à eau bouillante destinés à l'élimination des herbes sauvages sont quant à eux relativement récents. Le groupe des «outils hivernaux» comprend les chasse-neiges, les outils de déneigement rotatifs ainsi que les fraises et les souffleuses à neige.

Les véhicules porteurs sont dans tous les cas plus chers à l'achat que les outils portés et autres accessoires. Dans la mesure du possible, ils doivent donc s'utiliser tout au long de l'année. Lorsque différents travaux se chevauchent, il convient donc de se servir du plus grand nombre d'outils possible avec le même véhicule porteur. Au final, ce sont les différents appareils à employer qui déterminent le choix du véhicule porteur adéquat.

Couper sans ramasser

Les exigences auxquelles les parcs, pelouses, berges de ruisseaux et autres talus doivent répondre sont aussi nombreuses que les opinions quant à la manière correcte de les entretenir. Il existe donc une grande diversité de faucheuses et de débroussailleuses. Le credo écologique consistant à «couper et laisser sur place» n'est pas toujours bienvenu. Les résidus d'herbe sont rarement tolérés dans les parcs et les pelouses. Bien des fabricants proposent néanmoins une large palette de faucheuses parce qu'elles s'utilisent principalement sur les talus et les surfaces

écologiques de toutes sortes. Ces surfaces sont largement occupées par les insectes. Ce secteur inclut les barres de coupe à doigts ou à double lame, les dispositifs rotatifs en spirale ou à fauille. Ces derniers sont certes plus respectueux

des insectes que les faucheuses à fléaux, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient écologiques.

Alors que les faucheuses coupent plus ou moins bien, les gyrobroyeurs hachent la végétation en coupe libre. L'herbe est finement broyée et déposée de manière régulière. On utilise des fléaux en Y ou des marteaux. Contrairement aux faucheuses, les machines travaillant verticalement provoquent un appel d'air auquel les petits animaux et les insectes ne peuvent guère résister. C'est précisément la raison pour laquelle des équipements de fauchage respectueux des insectes sont de plus en plus utilisés. Les fabricants de gyrobroyeurs connaissent le problème et tentent d'y remédier par des astuces techniques. Un «râteau avertisseur» peut se monter à l'avant de la machine avec pour objectif d'effrayer les insectes et de leur permettre de se mettre à l'abri. Le succès du dispositif dépend évidemment du temps de réaction des insectes et de la vitesse d'avancement. Par ailleurs, les fléaux en Y constituent une mesure de protection supplémentaire car ils produisent moins d'effet d'aspiration que les marteaux. À noter également l'intérêt des faucheuses à chenilles radioguidées qui permettent de réduire fortement les

Conditions préalables à un engagement dans les travaux communaux*

Exigences	Entretien des végétaux / des prairies
Besoins d'investissement	Base: peu d'investissements nécessaires pour les travaux manuels simples Risque d'investissements élevés avec la professionnalisation croissante dans le domaine de l'entretien d'espaces végétalisés Possibilités de stockage de machines à prévoir Service après-vente et fourniture de pièces de rechange assurés si possible à proximité de son domicile
Exploitant/exploitante	Disposition à parfaire sa formation (taille des haies, des arbres fruitiers...) Expérience avec les équipements et procédés de taille et d'élagage Volonté de développer les soins à la végétation de manière professionnelle Conscience de l'importance de la sécurité, connaissance de la prévention des accidents Disposition à entrer en contact avec ses mandants et ses concitoyens
Famille	En cas de spécialisation, contribution souhaitable à la création de nouvelles branches d'exploitation Réorganisation de l'emploi du temps familial potentiellement nécessaire
Exploitation agricole	Synergies limitées avec les équipements habituellement utilisés dans les exploitations agricoles Temps de travail mis à disposition ou investissement dans des équipements spéciaux non agricoles consenti pour développer une branche de l'exploitation Faible compatibilité avec les grandes exploitations agricoles Pics lors du fauchage succédant à de longues périodes de mauvais temps entraînant des goulets d'étranglement dans les exploitations herbagères

* Par exemple soins aux végétaux / aux espaces végétalisés

efforts physiques et les nuisances sonores pour le conducteur de la machine, par rapport à la motofaucheuse.

Les feuilles tombent toutes seules

«Tout le monde plébiscite les arbres, mais personne ne veut leurs feuilles.» C'est par cette unique phrase que se résument les exigences auxquelles la voirie se voit confrontée. Les feuilles mortes obstruent les écoulements d'eau, masquent les marquages et rendent glissants les chemins piétonniers et les pistes cyclables. Dans les grandes villes et les agglomérations, les feuilles mortes peuvent atteindre un volume annuel de plusieurs centaines de tonnes. Faut-il les souffler ou les aspirer? La souffleuse permet de les mettre en tas. Son efficacité diminue avec l'augmentation de la taille du tas. L'aspirateur collecte les feuilles par dépression à travers un tube d'aspiration jusqu'à dans un sac ou un bac de récupération. Il existe un grand choix d'appareils, de l'outil portatif au dispositif monté sur un véhicule porteur. Les fabricants préconisent d'utiliser les souffleuses portables tout au long de l'année. Cela signifie qu'elles peuvent notamment servir à enlever la neige légère sur une voiture ou une terrasse, ou remplacer le balai pour nettoyer les déchets et la saleté. Elles sont encore utilisées pour les travaux de finition lors de l'entretien des espaces verts et des haies. Dans la voirie, on utilise aussi bien des appareils portatifs professionnels que des équipements montés

sur véhicule. Si le véhicule porteur ne peut pas atteindre tous les recoins, l'outil à main entre en jeu. Ces appareils ont en commun de générer des émissions sonores plus ou moins gênantes, suivies de réclamations de la part de citoyens incommodés. Un prestataire de services de voirie doit être à même d'y faire face. Il

qu'il ne s'agit pas de balais à main mais de balayeuses. La propreté a aujourd'hui une grande importance et le domaine d'utilisation de ces machines est diversifié à plus forte raison. Le fait que des émotions se cachent derrière une machine de nettoyage peut paraître surprenant au premier chef. La propreté influence l'image de marque, c'est pourquoi elle est exigée pour chaque accès de la ferme, chaque place et chaque recoin. Cela vaut également dans la voirie, soit sur les routes, sur les trottoirs, sur les places, ainsi que sur les sites ferroviaires et industriels. La saleté des voies de circulation et des places en voirie dépend moins des conditions météorologiques que dans une exploitation agricole. Un devoir de nettoyage régulier s'impose dès lors.

Les véhicules porteurs peuvent être bien entendu des tracteurs avec relevage ou chargeur frontal, mais aussi tout autre véhicule de levage (chargeurs de ferme, à roues ou télescopiques).

Les balayeuses sont équipées de balais rotatifs horizontaux entraînés hydrauliquement. Les poils sont en polypropylène et/ou en fil métallique ondulé. Une balayeuse de voirie doit s'équiper d'un bac collecteur pouvant se vider hydrauliquement. Un dispositif de brumisation se révèle indispensable, sinon le dégagement de poussière peut être très conséquent. Un balai latéral a également toute son utilité. Selon l'usage, une barrette de grattage destinée à enlever les saletés incrustées peut également être précieuse. La largeur de travail, et donc la taille de la machine, sont déterminées par le véhicule porteur (et le dépassement vers l'avant). Les grandes largeurs de travail conviennent cependant mal aux routes et aux places au revêtement irrégulier.

Un fournisseur de prestations de voirie doit savoir gérer les réclamations provenant de citoyens incommodés.

s'agit de chercher le dialogue avec les habitants fâchés ou de choisir les horaires de travail convenant à toutes les parties. L'usage de souffleuses et d'aspirateurs le matin, à midi ou en soirée est inapproprié. Les moteurs à essence sont donc de plus en plus remplacés par des moteurs électriques afin de réduire le bruit. Mais pour produire un flux d'air efficace, que ce soit pour aspirer ou pour souffler, il est actuellement impossible de se passer d'une turbine à grande vitesse générant un niveau de bruit important.

Balai neuf balaie bien...

«... mais balai ancien connaît mieux les recoins.» La sagesse d'un dicton ne suffit pas à nettoyer les rues, d'autant moins



Les prestations dans la construction et l'entretien des chemins impliquent des connaissances spécifiques et des compétences techniques. Photo: Cotti

Aucune raison de dysfonctionnement

Les balayeuses portées peuvent être montées indifféremment sur différents châssis. Cela permet d'étendre judicieusement la palette d'utilisation d'un véhicule porteur. Pour les véhicules porteurs à voie étroite, le système se compose généralement d'un bac collecteur avec ventilateur et réservoir d'eau. La zone située au-dessus de l'essieu arrière peut servir d'espace de montage. Dans ce cas, le tuyau d'aspiration passe sous la cabine, au travers d'un tunnel, jusqu'à l'avant du véhicule où l'unité de balayage ramasse la saleté. Ce type de construction rend le véhicule court et compact, la saleté arrivant par le

chemin le plus court dans le bac collecteur. Sur les véhicules articulés, le ramassage s'effectue devant l'essieu avant, le tuyau d'aspiration flexible étant guidé latéralement par-dessus la cabine du conducteur.

Les véhicules communaux avec empattement plus long et largeur de voie conventionnelle autorisent une structure plus grande et l'unité de balayage proprement dite s'installe alors dans la zone située entre les essieux. Des raccords rapides permettent un montage et un démontage rapides. Le bac collecteur est équipé de supports de stationnement, comparables à ceux des accessoires montés sur transporteurs agricoles. Le balai frontal est fixé au système hydraulique frontal.

L'Unimog est le porte-outil par excellence. Il fait valoir ses avantages lors du montage d'une balayeuse. L'unité de balayage peut s'installer entre les essieux, sous le réservoir, sans grandes adaptations. Un dispositif de pulvérisation d'eau pour lier la poussière est placé à l'avant du véhicule.

Pas d'adventices

Une planification adéquate des chemins et des places en dur peut d'emblée éviter l'envahissement par des adventices. Une largeur de trottoir adaptée au passage des piétons (et des cyclistes) évite déjà efficacement leur prolifération. Cependant, même avec une bonne planification, tous les problèmes liés à la végéta-



Selon un sondage, le service hivernal est la «discipline» la plus convoitée, c'est pourquoi il est souvent pris d'assaut. Photo: Lindner

tionnement horizontal très agressif, éliminent efficacement l'herbe, les fleurs sauvages et la mousse. Pour une lutte efficace, il s'agit impérativement de commencer le traitement dès le début du printemps. Les brosses de désherbage peuvent se monter sur tous les véhicules porteurs, du monoaxe au chargeur. Elles se combinent souvent avec des aspirateurs. Leur diamètre affiche 70 ou 80 cm. Les brosses en câbles d'acier peuvent être remplacées par des brosses moins agressives, en matériau synthétique. Il existe également des câbles d'acier recouverts de plastique. Par ailleurs, les brosses de désherbage sont équipées d'une protection contre les projections.

Le désherbage thermique

Les procédés thermiques d'élimination de la végétation indésirable peuvent généralement s'utiliser sur toutes les surfaces, excepté les revêtements synthétiques ou bitumineux. La chaleur générée détruit les protéines des cellules végétales. Les graines d'adventices à la surface du sol perdent leur capacité germinative. Avec les appareils à vapeur, les adventices meurent sous l'effet du jet bouillant. Les appareils à mousse bouillante poursuivent l'objectif que la chaleur agisse plus longtemps sur les plantes et les graines superficielles. L'eau des appareils à eau bouillante est chauffée à 98 degrés et recouvre les plantes, ce qui provoque leur élimination.

Les appareils à infrarouge et à air chaud produisent un intense rayonnement thermal provoquant également la mort des

plantes et des graines superficielles. Enfin, il existe des appareils à gaz. Tous ces procédés thermiques ont en commun le fait qu'ils détruisent non seulement les adventices et leurs graines, mais aussi tout ce qui rampe et se meut en surface.

Et bien davantage!

La diversité des travaux de voirie est grande, très grande. C'est pourquoi d'autres secteurs d'activité méritent mention, comme le tronçonnage de branches, voire d'arbres entiers dans des zones d'habitation fortement peuplées et requièrent de véritables spécialistes. L'élagage et l'entretien des arbres imposent également des connaissances élargies. Les branches et les arbres enlevés doivent être valorisés. Pour ces travaux, il faut des bûcherons et des spécialistes qui maîtrisent le déchiquetage du bois. Un autre secteur est l'entretien des chemins vicinaux et des routes forestières. Travailler dans ce domaine nécessite de connaître la structure de la chaussée et de maîtriser l'évacuation efficace de l'eau. Enfin, ces voies de circulation sont généralement bordées d'un fossé de drainage qui doit également être déblayé et entretenu convenablement.

Conclusion

La multiplicité des travaux de voirie est difficilement égalable. Il est important de choisir des travaux annexes adéquats, qui conviennent au chef de l'exploitation agricole et à sa famille tout en étant compatibles avec son activité principale.

Il est essentiel que les activités annexes soient compatibles avec la gestion de l'exploitation agricole.

tion ne peuvent pas être exclus. Un mauvais écoulement de l'eau peut par exemple causer des dommages à l'asphalte par les racines des plantes. Après l'abandon du désherbage chimique dans les espaces publics, les procédés mécaniques et thermiques gagnent en importance. Les adventices poussent également le long des caniveaux, dans les joints des pavés et sur les chemins gravellés, ainsi que sur les bords des chemins et des routes, des lieux hors d'atteinte des machines. Les poils des «brosses rotatives» utilisés sont constitués de sections de câbles d'acier qui, grâce à leur fonc-